

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (1966)
Heft: 50

Artikel: Décervelons les computers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Décervelons les computers

Lire l'avenir, vieille angoisse, vieille consolation. Il est facile sur ce sujet de faire du journalisme pittoresque. Que les amateurs se réfèrent à l'ouvrage de R. Lewinsohn dont le titre est significatif : « La révélation de l'avenir : De Babylone à Wall Street » (en traduction de l'allemand, chez Gallimard, 1960).

L'exploitation de la crédulité reste au XX^e siècle, qui se veut scientifique, d'un succès assuré. Roger Caillois (« Les jeux et les hommes », 1958) a publié des chiffres sidéraux : aux Etats-Unis, 30 000 professionnels pour la seule astrologie, à Paris 100 000 personnes consultent chaque jour six mille devins (voyantes et cartomanciennes). Pour un public qui aime que le marc de café lui soit servi dans une porcelaine plus fine, la revue Planète et l'encyclopédie Planète présentent un service de baratin futuriste. Adoptez une attitude non plus martiale, mais martienne, recommande M. L. Pauwels; au vu de l'accélération de l'histoire, car vous n'ignorez pas que l'histoire s'accélère, que le progrès « buissonne », que nous avons passé de l'époque phi 1 à l'époque phi 2, M. Pauwels pense que « nous ne sommes pas seulement contemporains de notre époque, mais encore contemporains du futur ». Nous voilà planétarisés; de fait, le tirage européen de Planète aurait atteint 500 000 au début de 1965.

Mais la lecture de l'avenir s'organise toujours mieux. Des savants à bonnets carrés s'emparent. Alors que la science nous avait habitués à la prudence expérimentale, voilà qu'elle broaille les cartes perforées. De nouveaux docteurs explorent le futur et manipulent des computers avec le même sérieux que des clystères. Il ne s'agit plus de destins individuels (une femme blonde ou brune dans les lignes de votre main), mais de l'avenir de notre planétarium.

Le « Time » a consacré au futurisme un essai important (28 février 1966). « Un regard vers l'an 2000 ». Il permet de faire le point, car le sujet est politique, en fin de compte.

Les professionnels

L'exploration du futur est devenue une affaire pour elle-même. General Electric a créé une entreprise nommée TEMPO (Technical Management Planning Organization) où 200 physiciens, sociologues, économistes et ingénieurs s'efforcent de déchiffrer l'avenir avec un budget qui dépasse 7 millions de dollars par année. La fondation Ford a accordé 1 400 000 dollars à un groupe intitulé : « Ressources pour l'avenir ». La Rand Corporation reçoit de l'Air

Force 15 millions de dollars pour imaginer (et non réaliser) quelques armes nouvelles. Un Dr Osgood tripote un computer pour interroger l'an 2000, etc... Même le « vieux futuriste » (sic) Bertrand de Jouvenel figure au palmarès (et sur la liste des subventions de la fondation Ford) pour ses études publiées dans « Futuribles », ce qui doit le faire sourire, lui qui sait qu'il a emprunté ce terme au fameux jésuite espagnol Molina (1535-1600) qui proposait la constitution d'une « sciencia media » portant sur la connaissance de ce qui est susceptible d'arriver selon les différentes manières d'agir (cf. l'ouvrage de Jean Meynaud : « Les spéculations sur l'avenir, essai bibliographiques », 1965, auquel nous empruntons de nombreuses données pour cet article.) Que vaticinent donc ces professionnels ?

Les méthodes

Tous les travaux ne sont pas des parties de cache-cache avec les signes du Zodiaque. Par exemple, il n'est pas sans intérêt de faire l'inventaire des ressources mondiales en matières premières, en terres arables, pour prévoir quand seront épuisées les réserves planétaires. Mais ce sont là des recensements, et non des prophéties, parfois significatifs comme la remarque de Colin Clark qui affirme que si l'ensemble des terres fertiles étaient cultivées avec le même soin que le sol hollandais, il serait possible de nourrir 28 milliards d'habitants (estimation pour l'an 2000 : 6 milliards d'habitants).

Mais si on laisse tomber ces recensements faits par des hommes un peu mieux informés que la moyenne, où sont les méthodes originales ?

D'abord nos « savants » font une constatation. L'humanité a plus évolué en cinquante ans qu'en cinq mille : tel est le progrès technologique (accélééré comme on sait). Nos prophètes en déduisent que tout le possible rentre donc dans le domaine du probable.

Deuxième principe : extrapoler; car comme disent M. de Lapalisse et M. John Mc. Hale, directeur exécutif du World Resources Inventory, « le futur du futur est déjà dans le présent. » On prolonge donc l'évolution actuelle et l'on trouve celle de demain.

Troisième principe : tenir compte des paramètres. Ainsi M. Hermann Kahn (expert à la défense) monte des scénarios dramatiques où s'affrontent les interactions des variables ! La Rand Corporation utilise la méthode « Delphi » : on réunit des experts, leurs

avis divergent, alors on les presse jusqu'à ce que l'accord soit obtenu. Le consensus de la majorité, c'est l'avenir. Quatre-vingt-deux de ces savants pensent qu'une base lunaire permanente sera installée en l'an 2000. Il y aura donc une base lunaire.

Un organe artificiel

Quels résultats avec de telles méthodes ?

Une fois qu'ils ont calculé la population mondiale de l'an 2000, celle des Etats-Unis, le taux d'urbanisation, imaginé que l'Océan jouera un rôle primordial dans l'alimentation mondiale grâce à l'élevage de troupeaux de poissons sans arêtes dans des pâturages océaniques encagés, ces savants recherchent l'article de bazar : cuisinière pour préparation de repas automatisés; radar de poche pour aveugles; contrôle pharmaceutique de la personnalité à portée de drugstore où l'on achètera la pilule contre les incompatibilités d'humeur; appendices artificiels (nez, oreilles, etc...) pouvant être greffés à volonté sans qu'il soit possible de garantir pour l'an 2000 une qualité cosmétique parfaite du membre artificiel, selon le docteur William Kolff; fœtus élevés en dehors de l'utérus, in vitro, pour épargner aux femmes faibles de hanches la charge de la grossesse...

L'homme transformera son environnement et son hérité. Le péché originel sera vaincu.

La bêtise honoris causa

Ces vaticinations supposent que l'inconnu est connaissable et que l'invention humaine faite d'intuition et d'imprévisible liberté pourra être astreinte à un rythme régulier; c'est là un vaste sujet de discussion philosophique. Mais restons-en au débat politique ! N'étant pas des inventeurs, ni même des imaginatifs, nos savants projettent dans le futur la société présente corrigée de quelques tares : les voitures se déplaceront sur coussins d'air, la télévision rendra possible le travail à domicile, le cancer sera guéri, l'immunologie deviendra parfaite. Nous poursuivrons sur la même lancée, nous produirons en tas. Nous fuirons plus vite en avant. Il y aura des biens toujours abondants; la productivité accomplira une révolution qui ne connaîtra que des gagnants.

Le présent se pare donc des prestiges de l'avenir. Le futur est mis au service du conservatisme.

Comme l'écrit Jean Meynaud, « l'avenirisme prend place dans le traditionnel et vaste courant du con-

Le contrôle parlementaire

Plaisante aventure que celle arrivée le jeudi 24 mars au Sénat helvétique. Le Conseil des Etats arrivait au terme de la discussion sur le contrôle parlementaire, projet qui a pour but, comme chacun sait, de renforcer les droits du Parlement. Mais au moment de passer au vote, on constata que le quorum n'était pas atteint. Il fallut ajourner le vote : le Sénat avait autant besoin de renforts que de renforcement.

On sait que très souvent en Suisse les décisions importantes sont pratiquement, sinon légalement, prises, avant que le Parlement ne les ratifie. Est-il possible de corriger cet état de fait ? Quand on lit le rapport de la commission du Conseil des Etats, on constate que les parlementaires n'ont guère osé pousser bien loin l'étude de cette question. Et pour cause. Plus d'audace aurait remis en question leur propre statut.

Voici cet échantillon de vœu pie.

« Avec le Conseil national, nous tenons pour judiciaires de s'en tenir pour le moment à la séparation actuelle : le Conseil fédéral procède aux préparatifs sous sa responsabilité et selon les directives qu'il s'est données; le parlement s'occupe de l'affaire

lorsqu'il a été saisi d'un projet de la manière traditionnelle et que la procédure législative est amorcée. Cela ne doit naturellement pas empêcher de suivre attentivement tout ce qui se passe dans la procédure préliminaire et de veiller avec le plus grand soin à ce que, politiquement et pratiquement, les décisions préalables ne soient pas irréversibles. »

Veillons ! Veillons !

La meilleure garantie effective serait l'indépendance des parlementaires envers les associations consultées préalablement. Ce sujet, on se garde de l'aborder ou, dans les discussions, on le liquide en quelques phrases sous prétexte qu'il faudrait toucher au statut « semi-professionnel » des parlementaires. Le semi-professionnalisme est en effet tabou, en politique comme en sport. C'est un compromis helvétique. A moitié professionnel, donc pas les faiblesses de l'amateur; à moitié professionnel seulement, donc plus indépendant et moins marron. Nos parlementaires ne sont pas des salariés de la politique. Cela semble plus vertueux.

Pourtant, la notion de semi-professionnalisme mériterait d'être mieux analysée. Oui, elle serait vertueu-

sement admirable si elle signifiait que tout citoyen, en conservant son métier, pourrait prétendre au titre de parlementaire fédéral, si les dédommagements financiers et les aménagements d'horaires lui étaient reconnus de droit. Tel serait un véritable semi-professionnalisme. Or ce statut n'existe pas. Aussi les semi-professionnels ne se recrutent-ils que dans un cercle extrêmement restreint où dominent les magistrats et les secrétaires d'associations professionnelles. C'est pourquoi les décisions préalables sont souvent irréversibles.

On imagine en revanche assez bien quelle serait la portée d'une réforme qui porterait sur deux points :

1. Le droit reconnu non pas formellement, mais pratiquement, à chaque citoyen de siéger au Parlement fédéral.
2. L'incompatibilité du mandat de parlementaire et d'une fonction qui mette en état de dépendance envers une de ces associations professionnelles traditionnellement consultées dans l'élaboration des lois.

La révision de l'indice des prix menace les salaires

Editorial

servatisme social, son originalité, toute relative d'ailleurs, étant d'utiliser les magies de la technique et les prouesses du futur pour dissuader les hommes de mettre en cause l'ordre des choses.»

Que de futurisme en architecture : cités aériennes, cités souterraines. Et pendant que les architectes rêvent, la routine paresseuse laisse croître les cages à humains des banlieues européennes. Bastie prévoit le Paris de l'an 2000, Hall écrit : London 2000, et pendant ce temps à peine un coup de pioche dans les taudis de ces capitales. A force d'être contemporains du futur, nous ne touchons pas au présent. Les colloques s'accroquent et résolument pour « une étude prospective spécifique à l'intérieur de la prospective d'ensemble de la cité ». Mais en comparaison de ces efforts, les spéculateurs, avec des moyens empiriques, semblent doués d'un pouvoir prévisionnel supérieur.

Le futurisme escamote la réalité. Brasilia en est l'exemple type. Le modernisme gratuit de cette capitale artificielle peut-il faire oublier les bidonvilles et la misère populaire ?

Même en Suisse. Que d'insuffisances dans notre présent ! La rationalisation dans la construction de logements n'en est qu'à ses débuts; la recherche pédagogique se cherche encore; l'organisation de la médecine est à repenser. Aucune projection ne permettra de résoudre ces problèmes, car il ne s'agira pas de prolonger le présent, mais de le transformer. Heureusement, M. Edward Fredkin pense qu'avant l'an 2000 le robot-qui-joue-au-ping-pong sera au point.

Renversement des valeurs

L'avenir fut pendant longtemps un mot aux couleurs révolutionnaires. Le futur était une aurore. Les Utopies et toutes les Cités du Soleil portaient une passionnée protestation. Demain, entrevu dans un rêve, accusait aujourd'hui.

Retour des choses. Dans son dynamisme le capitalisme moderne met l'avenir à son service : demain sera le nouveau modèle d'aujourd'hui. Nos aubes sont chantées par les computers.

Inversement, l'idéologie socialiste sera amenée, pensons-nous, à souligner son attachement à des choses qui, pour elle, ne sont pas surannées, de précieuses vieilles lunes à l'abri des missiles. Le courant libertaire, dépouillé des querelles stériles de l'anarchisme, se renforcera.

Décervelons quelques computers parasites !

L'échec de la politique économique fédérale s'inscrit dans l'indice des prix. On dit : ce jugement est sommaire. L'indice n'est pas l'alpha et l'oméga de l'économie; d'autres facteurs, par exemple la balance commerciale ou l'indice des prix de gros, sont tout aussi essentiels. C'est vrai. Mais l'indice dit ce que ne dit aucun autre : combien paie chaque consommateur pour vivre et s'offrir le nécessaire et un peu de superflu; l'indice évalue notre pouvoir d'achat; il détermine le mouvement des salaires. Ce n'est pas un absolu, certes, mais une donnée primordiale.

Durablement en hausse

Or, une étude de l'actuel indice révèle que la hausse sera durable. Nous avons déjà eu l'occasion dans DP d'en donner les raisons. L'indice comprend plusieurs postes qui sont pondérés pour tenir compte de l'importance de certaines dépenses dans les comptes ordinaires d'un ménage. Les deux principaux postes sont l'alimentation (taux actuel de pondération 40 %) et le logement (pondération 20 %).

L'un et l'autre doivent croître encore, notamment le logement dont le niveau actuel 190,8 est **en-dessous** de la moyenne générale 221,9. Or la libération du contrôle des anciens loyers et le coût, au-dessus de la moyenne du renchérissement, des logements neufs vont faire grimper inéluctablement l'indice des loyers et il fait le cinquième de la moyenne générale. L'agriculture, d'autre part, fortement endettée, subit la hausse du taux de l'argent; elle demande à titre de compensation une hausse des prix agricoles.

Or le taux hypothécaire (4,44 %, moyenne des hypothèques de premier rang) subira probablement une nouvelle augmentation. Les grandes banques suisses viennent d'amorcer une campagne d'information pour préparer l'événement. Elles jugent le taux trop bas. C'est un taux politique, disent-elles, il fausse le libre jeu du marché de l'argent, etc...

Ni les loyers, ni les produits agricoles ne se stabiliseront donc; l'indice poursuivra sa hausse.

Le remède

Puisque l'indice est mauvais, il faut changer d'indice. L'idée est en circulation. Quelle est l'argumentation ? Certaines dépenses seraient plus stables que les dépenses primaires. Les machines à laver, les voitures, les téléviseurs, les frigidaires ne connaissent pas de

hausse spectaculaires; si on faisait figurer ces prix dans l'indice général, ils le stabiliseraient. Du même coup, il serait possible de diminuer la pondération des postes-clé. M. Déona s'est déjà livré à ce calcul. En s'appuyant sur les comptes de ménage 1964, il fait remarquer, par exemple, que l'alimentation ne représente plus que le 25,9 % des dépenses au lieu des 40 % de l'indice. Si on la ramenait à sa « juste » place ?

Trois fois discutable

Une révision de l'indice qui tiendrait compte plus largement des dépenses non indispensables appelle des critiques décisives.

1. C'est une loi naturelle qui veut que certains objets fabriqués industriellement aient des prix stables. La TV était d'abord un luxe cher. Puis lorsque les premiers modèles ont été rodés, lorsque les séries devinrent fortes, les prix baissent et de nouvelles couches de consommateurs purent être atteintes. **Economiquement, ce phénomène ne traduit pas une baisse du coût de la vie, mais un élargissement du marché pour certains biens de consommation.**

2. Il est vrai que les dépenses primaires diminuent en importance dans les comptes des ménages; cela veut dire que la marge de luxe, de confort augmente. C'est là le reflet de la hausse du niveau de vie.

Si l'on stabilisait les salaires alors que les dépenses primaires poursuivraient leur ascension, **cela signifierait que l'amélioration du niveau de vie, qui se mesure à la liberté de dépenser une fois payé l'indispensable, serait remise en question.**

3. Enfin, les dépenses dans les comptes des ménages sont une moyenne. Plus les salaires sont modestes, plus les dépenses primaires sont importantes.

Si la révision de l'indice prenait en considération des dépenses de luxe, dont l'effet serait stabilisateur, **les classes les plus pauvres, celles pour qui les dépenses indispensables ont le plus de poids, seraient préjudicées.**

Il serait heureux que les syndicats découragent d'emblée ces velléités patronales.

La révision de l'indice, c'est la baisse du pouvoir d'achat des salariés.

La grande idée du pasteur Biéler

Pendant assez longtemps, nous avons suivi avec réserve les efforts qu'entreprend depuis 1964 le pasteur Biéler pour engager les Eglises à soutenir son plan de financement de l'aide technique au Tiers-Monde. Sa solution : une contribution obligatoire indexée sur le revenu national des Etats industrialisés. 1 % d'abord, puis 3 %.

Plusieurs expériences nous font souhaiter qu'il soit entendu des siens. La charité, si louable qu'elle soit, ne draine que des sommes fort modestes. Les nombreuses associations et œuvres qui s'occupent du Tiers-Monde sont regroupées en Suisse sous l'égide de l'Aide suisse à l'étranger, organisation factière qui ne parvient pas pourtant à éviter les doubles frais généraux ou le cumul des secrétariats.

En 1964, la collecte de l'Aide suisse a rapporté 1 663 000 francs. Les frais de secrétariat de cette seule association ont absorbé 224 000 francs et les délégations 60 900 francs. Or les chiffres annoncés sont ceux du produit net. Le montant brut des dons, qui permettrait de se faire une idée de l'importance des frais de publicité nécessaires à la préparation de la campagne, n'est jamais publié. Nous estimons les

frais publicitaires, sans grand risque d'erreur, entre 20 et 30 % du montant collecté. Journaux, imprimeurs et agences sont nos premiers sous-développés.

Les sommes ainsi réunies sont insuffisantes. Les organisations privées religieuses et laïques consacrent, selon une estimation officielle, 10 à 20 millions à la coopération, y compris les contributions des cantons et des communes. Quant à la part de la Confédération, elle est de 90 millions répartis sur deux ans et demi. Ainsi quelque 50 millions sont consacrés, à fonds perdus, annuellement au Tiers-Monde par la Suisse.

L'économie privée investit 200 millions dans ces pays et consent des prêts sous forme de fournitures à crédit pour un montant équivalent. Admettons que la moitié de ces sommes contribuent au démarrage de l'économie des pays du Tiers-Monde. La part utile de la Suisse pourrait donc être estimée approximativement à 250 millions. Ce n'est que le 1/2 % de notre produit national net. Donc insuffisant.

Enfin, le pasteur Biéler, puisant aux excellentes

sources du rapport Prebisch, démontre dans ses articles que les pays riches exploitent les pays pauvres plus qu'ils ne les aident. Il sait comme tous les économistes que le remède le plus efficace serait une réforme des structures du commerce mondial et l'adoption de mesures propres à stabiliser les marchés des matières premières. Cette vérité ne saurait pourtant être un oreiller de paresse. Dans l'immédiat, il faut faire plus.

Lorsqu'il s'agira de convaincre l'opinion publique de la nécessité d'un effort financier accru, ni la gauche, ni la droite ne seront à l'aise pour introduire cette question dans leur programme tant les risques d'impopularité sont grands. D'où l'utilité de l'intervention d'une Eglise s'efforçant de voir plus loin que la croustille pour le petit nègre.

La souffrance du Tiers-Monde ne peut être guérie par la charité individuelle, mais bien par les secours nationaux et internationaux, de même que le paupérisme du XIX^e siècle ne fut pas éteint par les dames de charité. Or cette action nous concerne, car notre confort est fait de l'exploitation du Tiers-Monde.